

*Article 29 du Règlement*

Le gouvernement fédéral a signé avec la province du Nouveau-Brunswick une entente de renouvellement forestier d'une durée de cinq ans, et elle prévoit dépenser au-delà de 77 millions de dollars. La contribution fédérale sera de 42 milliards de dollars. De plus, le gouvernement fédéral a consacré plus de 56 millions de dollars à la construction du Centre forestier Hugh John Flemming qui est présentement en construction à Fredericton. Ce centre est à la fine pointe des recherches scientifiques à travers le monde. A la fin des travaux, il emploiera plus de 400 personnes. Donc, on peut dire que le gouvernement conservateur fait quelque chose pour aider les gens de la province du Nouveau-Brunswick.

Le Service canadien des forêts a aussi contribué plus de 2.4 millions de dollars pour la construction d'un centre de recherche satellite à Edmundston. Situé dans une des régions forestières les plus importantes de la province, ce centre assurera une présence fédérale qui facilitera la technologie aux divers utilisateurs de ce service.

Et aussi, le gouvernement fédéral administre un centre forestier des Maritimes situé à Fredericton, où les chercheurs effectuent des travaux pour améliorer la gestion des ressources forestières de toute la région.

De plus, le gouvernement fédéral a signé des ententes similaires avec toutes les autres provinces de l'Atlantique. La Nouvelle-Écosse bénéficie de plus de 79 millions de dollars; Terre-Neuve, de plus de 48 millions de dollars, et finalement l'Île-du-Prince-Édouard, de 20 millions de dollars. Toutes ces dépenses représentent la contribution fédérale-provinciale combinée.

Depuis 1982, les gouvernements fédéral et provinciaux ont décidé d'unir leurs efforts à la demande du Conseil canadien des ministres des ressources et de l'environnement. Ainsi fut créé le Centre interservice des feux de forêts du Canada. Il a pour objectif de coordonner et de soutenir les agences de lutte contre les feux de forêts partout au Canada. Et voici une politique qui a été entreprise par ce gouvernement-ci, monsieur le Président.

L'objectif du Centre n'est pas directement de lutter contre les incendies de forêts, mais son rôle est plutôt de surveiller la situation des feux de forêts à travers le Canada. Il coordonne aussi la répartition des avions-citernes utilisés à ces fins et des autres ressources provenant du Canada ou des États-Unis. Et tantôt plusieurs orateurs ont mentionné les ressources que les États-Unis et d'autres provinces nous avaient fournies, et ceci à cause du Centre qu'on a prévu et qu'on a instauré. Ce Centre jouera aussi un rôle très important dans la coordination de la répartition de la flotte nationale des CL 215 dès qu'elle sera en fonction, selon les termes d'une entente d'achat coopératif fédérale-provinciale, établie en 1984.

Les gouvernements participant aux programmes du Centre incluent le gouvernement du Canada, par l'intermédiaire du Service canadien des forêts, de Parcs Canada, des Affaires du Nord, et tous les gouvernements provinciaux. Le gouvernement fédéral est responsable du tiers du budget de fonctionnement du Centre pour 1985-1986. Le reste est défrayé par les provinces en proportion des terres productives inventoriées au sein de leurs juridictions respectives.

Le Centre est le pivot autour duquel dépendent tous les programmes établis en vue de contrôler les feux de forêts au

Canada. Aujourd'hui, au Nouveau-Brunswick, la situation est considérée comme sérieuse, selon les données fournies par le Centre interservice des feux de forêts du Canada. Le feu le plus important était dans la région de Tracadie, il a détruit plus de 40,000 hectares, un autre sévissait dans la région de Newcastle et enfin il y avait un autre foyer d'incendie à la base canadienne de Gagetown où le feu a déjà détruit environ 6,000 hectares.

La population de ces endroits avait été évacuée, mais ceux qui y vivaient ont pu maintenant regagner leur domicile. Certains édifices ont été détruits, mais nous ne disposons pas de détails pour l'instant sur l'étendue des dégâts. Tous les feux sont maintenant sous contrôle à cause des conditions météorologiques favorables des dernières 24 heures. La situation est maintenant généralement stable, bien que les travaux de lutte se continueront encore pendant quelques jours.

A Gagetown, le Service canadien des forêts fournit des services intégrés de gestion forestière et de lutte contre les incendies à la base des Forces canadiennes qui y est située. La détection y est faite à partir de quatre tours de guet. Le personnel de lutte est formé du personnel de la base militaire ainsi que des employés du SCF. Les feux sur le territoire de la base sont combattus par l'armée avec le conseil technique du SCF.

Les feux qui se sont étendus à l'extérieur de la base ont été combattus d'abord par l'armée avec l'appui technique du SCF avant qu'une alerte générale ne soit sonnée.

Monsieur le Président, puisque les forêts sont sous juridiction provinciale, j'espère que ma province, la province du Nouveau-Brunswick, demandera une aide au gouvernement fédéral pour le désastre économique qui l'a frappée récemment car, pour nous, les forêts sont très importantes.

À l'Île-du-Prince-Édouard, on a connu également des conditions de danger extrêmes. Plusieurs résidences et bâtiments ont été détruits. On a procédé à l'évacuation de certains secteurs et plusieurs routes ont été fermées. La situation s'est maintenant améliorée à cause de conditions météorologiques favorables. Il ne reste plus que deux foyers d'incendie qui sont aussi sous contrôle.

La Nouvelle-Écosse a connu 40 incendies la semaine dernière qui ont maintenant tous été maîtrisés.

Terre-Neuve a aussi été frappée par des conditions similaires avec trois feux importants qui ont menacé les localités de Grand Falls, Windsor et Brown's Arm-Porterville. Plusieurs secteurs ont été évacués au plus fort des incendies à la fin de la semaine dernière, mais les habitants ont pu regagner leur domicile par la suite. La situation s'est beaucoup améliorée mais les travaux de contrôle se continueront encore pendant quelques jours.

Quant aux CL-215, certaines provinces se sont déjà prévalues des termes de l'entente fédérale-provinciale concernant leur achat et elles mettent déjà leurs avions-citernes au service des provinces qui en font la demande en cas d'urgence. Le Québec a fourni des avions-citernes pour lutter contre les incendies du Nouveau-Brunswick, et la Saskatchewan a également dépêché deux appareils qui ont malheureusement été retenus à Ottawa à cause du mauvais temps et, à ce moment-ci j'aimerais remercier la province de Québec pour sa démarche et pour venir chez nous nous aider dans notre catastrophe économique.